

Extrait du registre des délibérations du conseil
communautaire de la communauté de communes Sauer
Pechelbronn

Séance du 19/09/2022

Date de la convocation:
12/09/2022

Date d'affichage:
12/09/2022

Nombres de membres:
Afférents au conseil
communautaire : 36
En exercice : 36
Votants : 33

L'an 2022 et le 19 septembre à 18 heures 30 minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en présentiel au relais de l'amitié de Durrenbach, sous la présidence de ISEL Roger, délégué titulaire.

Elus présents : ISEL Roger

Titulaires : MMES : DUDT Lysiane, LEDIG Evelyne, STIEFEL Martine, STURM Céline. WALTER Clarisse, W.EINLING-HAMEL Elisabeth

MM : BALL Jean-Claude, BASTIAN Marc, CHARBAU Bernard, M. CUNTZ Freddy, FERBACH Dominique, FUCHS Alain, KLIPFEL Jean-Louis, MALL Philippe, PETER Guillaume, PFEIFFER-RINIE Dominique, SCHNEIDER Francis, SIEDEL Dominique, SITTER Pierrot, TRITSCHBERGER Hervé, WACKER Patrick, WALTER Dany, WEISS Damien, WERNERT Stéphane.

Suppléants – avec délégation de vote : ROMIAN Serge

Suppléants – sans délégation de vote : MM. HEBTING Benoît, JOTZ Ludovic, JUNG Jean-Yves, ROCCHI Jacques, ROS Jean-Charles, SCHAEFFER Marc.

Elus excusés - procuration ou représenté par le suppléant :

MMES : CABIROL de SAINT GEORGES Mireille donne procuration à WEISS Damien, FILSER Marie-Claude donne procuration à CHARBAU Bernard, MEYER Monique donne procuration à FERBACH Dominique.

MM : KLEIN Mathias donne procuration à TRITSCHBERGER Hervé, NIEDERER Gérard donne procuration à SCHNEIDER Francis, SCHERTZ Christophe est représenté par son suppléant M ROMIAN Serge, SCHMITT André donne procuration à DUDT Lysiane, TRAUTMANN Christian donne procuration à ISEL Roger.

Elus absents:

Titulaires :

MME : CRONMULLER Martine

MM : RUTSCH François, SCHNEIDER Dominique,

Suppléants : MMES : MESSER Caroline, SCHELLENBERGER Michèle,

MM : FISCHER Alain, HOCH Georges, OSTER Rémy, ROMIAN Serge, STEPHAN Daniel, WEHRUNG Freddy.

Secrétaire de séance : M BALL Jean-Claude.

Réf : 053.2022

Vote : A l'unanimité

Pour : 33

Contre : 0

Abstentions : 0

Mention exécutoire : Oui

053.2022 : Composition des commissions internes thématiques et représentation de la communauté de communes : élections et désignations aux organismes extérieurs et partenaires : modifications suite à démissions/départs.

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts définissant la composition et les compétences de la communauté de communes, et l'arrêté préfectoral de création de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn correspondant en date du 24 décembre 2007,

Vu l'arrêté préfectoral du 30 juin 2021 portant extension des compétences et modification des statuts de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn,

Vu la délibération du conseil communautaire n°009.2017 en date du 20 février 2017 et n°085.2018 du 17.12.2018 définissant l'intérêt communautaire,

Vu la délibération n°040.2022 du conseil communautaire en date du 20.06.2022 : « Création et composition des commissions internes thématiques - ajout de membres à la commission de pôle "transition écologique, mobilité et développement durable" et "tourisme et thermalisme, politique transfrontalière »,

Vu la délibération n°064.2020 du conseil communautaire en date du 03.12.2020 : « Création et composition des commissions internes thématiques – ajout de membres - complément à la délibération n°051.2020 en date du 21.09.2020 »,

Vu la délibération n°051.2020 du conseil communautaire en date du 21.09.2020 : « Représentation de la communauté de communes : élections et désignations aux organismes extérieurs et partenaires : modification de la délibération n°036.2020 »,

Vu la délibération n°050.2020 du conseil communautaire en date du 21.09.2020 : « Création et composition des commissions internes thématiques »,

Vu la délibération n°036.2020 du conseil communautaire en date du 27.07.2020 : « Représentation de la communauté de communes : élections et désignations aux organismes extérieurs et partenaires »,

Vu la délibération n°035.2020 du conseil communautaire en date du 27.07.2020 : « Création et installation des instances de travail, désignation/élections des membres et du président d'instance (commission finances, commission achats, commissions thématiques et/ou territoriales, et comités de pilotage, comités consultatifs, conseil de développement avec ou sans représentants non élus) »,

Vu la délibération n°034.2020 du conseil communautaire en date du 27.07.2020 : « Création et installation des instances ayant pouvoir de décision »,

Considérant les démissions des élus suivants :

M. Gérard NICASTRO, maire d'Obersteinbach et conseiller communautaire,
Représentant la communauté de communes aux organismes suivants :

- SMICTOM Nord Alsace :
 - Membre et par ailleurs vice-président (le SMICTOM organisera une élection lors de la prochaine réunion de l'organe délibérant),
- Régie du Fleckenstein :
 - Membre du CA,
- OTI Alsace Verte :
 - Représentant titulaire,
- SDEA Alsace Moselle :
 - Président de la CL AEP d'Obersteinbach
 - Délégué CL Assainissement Sauer Pechelbronn représentant d'Obersteinbach

- Délégué CL GCE Sauer-Pechelbronn représentant d'Obersteinbach

Membre des instances internes suivantes :

- Commission de pôle « tourisme et thermalisme, politique transfrontalière » :
membre,
- Commission MAPA : membre titulaire,
- Commission CAO : membre titulaire,
- Commission DSP et de concession : membre titulaire,

M. Alain LAPP, conseiller municipal à Biblisheim, représentant au SDEA Alsace Moselle
comme suit :

- Délégué CL AEP Woerth et Environ de Biblisheim
- Délégué CL Assainissement Sauer Pechelbronn représentant de Biblisheim
- Délégué CL GCE Sauer-Pechelbronn représentant de Biblisheim
- Conseiller Territorial GCE Sauer-Pechelbronn, Territoire Affluents du Rhin
secteur Sauer Kabach (le SDEA organisera une élection lors de la prochaine CL
GCE),

M. Albert LEIFHEIT, conseiller municipal à Eschbach, représentant au SDEA Alsace
Moselle comme suit :

- Délégué CL AEP Woerth et Environs de Eschbach
- Délégué CL Assainissement Sauer Pechelbronn représentant de Eschbach
- Délégué CL GCE Sauer-Pechelbronn représentant de Eschbach

Vu l'avis favorable du conseil des maires,

Vu l'avis favorable du bureau exécutif,

Entendu l'exposé du président, M. Roger ISEL,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **D'acter de la démission des élus ci-dessus nommés, entraînant leur retrait des commissions auxquelles ils appartenaient, et des instances des organismes partenaires,**
- **De procéder en conséquence à la fixation des nouveaux représentants de l'intercommunalité aux organismes extérieurs comme suit :**
 - **CA de la régie du Fleckenstein : 1 siège membre vacant :**
Candidat : Roger ISEL
Pas d'autres candidats.
M. ISEL est désigné.
 - **CA de l'OTI Alsace Verte : 1 siège titulaire vacant :**
Candidat : André SCHMITT
Pas d'autres candidats.
M. SCHMITT est désigné.
 - **CA SMICTOM : 1 siège titulaire vacant :**
Candidats : Mme Monique MEYER et M. Bernard CHARBAU
Un vote à bulletin secret est organisé :
M. Bernard CHARBEAU obtient 19 voix, Mme Monique MEYER 14 voix.
M. CHARBAU est désigné titulaire.

Candidats sur proposition des communes pour le SDEA :

- **SDEA CL assainissement/AEP/GCE Biblisheim :**
Candidat : Laurent DEUTSCH
Pas d'autres candidats.

M. DEUTSCH est désigné.

- **SDEA CL assainissement/AEP/GCE Eschbach :**
Candidat : M. Hervé TRITSCHBERGER
Pas d'autres candidats.
M. TRITSCHBERGER est désigné.
- **SDEA CL assainissement/AEP/GCE Obersteinbach :**
Candidat : Jean-Philippe STEINER
Pas d'autres candidats.
M. STEINER est désigné.

SDEA : représentant identique pour l'ensemble des compétences (+ élection au SDEA pour nommer un conseiller territorial GCE Sauer-Pechelbronn)

- **De procéder en conséquence à la fixation des nouveaux représentants de l'intercommunalité aux instances internes comme suit :**
 - **Commissions achats (MAPA, CAO, DSP) : 1 siège vacant :**
Représentant identique pour l'ensemble des commissions achats
Candidat : Jacques ROCCHI
Pas d'autres candidats.
M. ROCCHI est désigné.
- **De nommer comme délégué agent Mme Mylène FULLENWARTH au CA du GAS et de la délégation départementale CNAS en remplacement de Manon DOYEN.**
- **De charger le président à procéder à toutes les démarches et formalités découlant de cette décision, et à signer tout document concourant à l'exécution de la présente délibération.**

Le président sera chargé de l'exécution de la présente décision.

Cette délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication (date de réception par le représentant de l'Etat - contrôle de légalité), soit d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg, soit d'un recours gracieux préalable auprès de la communauté, auquel cas le délai de recours devant le Tribunal Administratif précité est prorogé d'un nouveau délai de deux mois à compter de l'intervention de la décision de la communauté sur le recours gracieux, cette décision pouvant être expresse ou implicite (la décision implicite de refus étant acquise au terme du silence gardé pendant deux mois par la communauté).

Pour copie conforme :

DURRENBACH, le 21/09/2022

Délibération exécutoire de plein droit conformément aux dispositions de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le secrétaire de séance, Jean-Claude BALL

Le président, Roger ISEL